



L'ECHO des Grands FONDS

Bulletin de l'AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS

Le Mot du Président

De nouveau sur la brèche... Derrière moi, les vacances... Il serait préférable que je n'en parla point, car très raccourcies. Toujours poursuivie par la chance... on m'a volé ma voiture... si vous n'y êtes pas passé, vous ne pouvez pas savoir.

Comme souvenir de vacances, vous conviendrez que ce n'est pas courant.

Il n'y a pas, heureusement que des ennuis.

Ce bulletin contient une grande diversité de sujets.

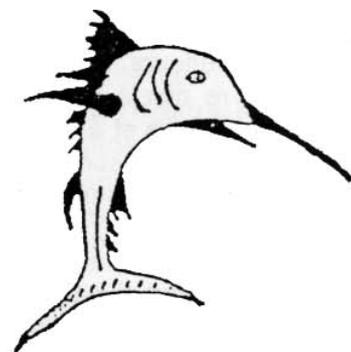
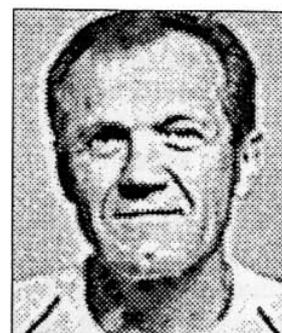
Nous retrouverons notre camarade Yves GARREAU.

Nous passerons sur l'apologie de nos défunts amis, déjà vu... maintenant, s'il veut prendre l'affaire en main...

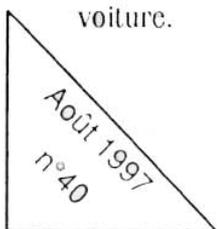
Vous trouverez les tribulations d'un TROMBINOSCOPE, dommage qu'il s'est terminé si lamentablement. Je reconnais, et je ne suis pas le seul, du travail passé à sa confection. Dommage que tu n'as pas suivi ton idée première, car maintenant il serait chouchouté à l'amicale.

La suite, C.R. assemblée et financier, 40 ans, rétrospective d'une carrière, sortie de cours l'école, Cdt TAILLEZ à l'honneur, le musée du scaphandre.

Emile PANNETIER



P.S. : A l'instant coup de fil de la gendarmerie, on vient de retrouver ma voiture.



Directeur de la Publication :

E. PANNETIER

Rédaction et Publicité :

E. PANNETIER

Photos, Dessins, Chroniqueurs
& Correspondants :

E. PANNETIER, GARREAU,

PLANÇON, DAMIENS,

AIMAR. S.M. BOUILLON

Copie-Point Associations

Ville de Cherbourg-Octeville



Monsieur Yves GARREAU

L'épine fleurie
2, rue du château
39600 VILLERS-FARLAY

Cher Président,

j'ai bien reçu ta lettre en date du 16 avril 1997 et je m'empresse d'y répondre afin d'en dissiper quelques ambiguïtés.

Je sais pour y avoir contribué un temps soit peu avec LORIDON il y a, qu'il est très difficile de gérer une publication d'autant plus qu'en étant bénévole nous sommes aidés par tous les YAQUA (1). En effet, ma lettre était bien un coup de gueule, adressée non pas au Président de l'Amicale, ni même au Bureau mais à tous les membres qui se réclament d'être ou d'avoir été l'ami de ceux qui nous quittent. Je trouve déplacé (c'est mon opinion personnelle) que le bulletin de l'Amicale fasse " l'apologie d'Untel " alors que beaucoup mériteraient parfois juste un rappel de ce qu'ils ont fait ou ont été. L'Amicale se doit de conserver la mémoire de notre spécialité : c'est une de ses raisons d'exister.

Si L'Amicale veut à l'avenir intégrer en son sein toutes les générations, récentes ou futures de la spécialité de plongeur démineur, il faut les intéresser au bulletin en s'exprimant sans pudeur sur les sujets qui les touchent actuellement. Et à ce sujet j'ai trouvé l'Amicale bien tiède au sujet de leur problème sur leurs primes de plongée. Les anciens, ceux qui ont quitté le service actif, peuvent sans crainte utiliser le langage de la vérité sans langue de bois. N'hésitons pas à polémiquer, à critiquer, nous l'avons tous fait en notre temps à notre niveau. Nous avons tous nos parts de vérité, exprimons les et reconnaissons celles des autres.

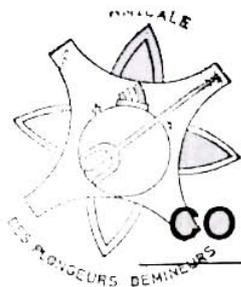
Maintenant en ce qui concerne le trombinoscope : tu es l'un des plus informés puisque tu avais ton bureau en face du mien lors de sa création en 1975. Avant il n'y avait qu'un cahier format écolier sur lequel Freddy (FRAISE) avait enregistré les listes de sortie des cours antérieurs. Il avait repris ce que en son temps BALLET avait récupéré. J'avais acheté ce fameux livre noir à la librairie de St Mandrier sur mes deniers personnels (ce n'était pas une grosse dépense et à l'époque nos primes de plongées pouvait le permettre). Malgré le temps passé, les dépenses successives (téléphone, courrier, déplacements, avocat, etc...) puisque je voulais pour en pérenniser la mémoire en faire un recueil ou un livre à compte d'auteur (je n'avais pas défini mon choix), j'avais déclaré à Zouzou (DEBOISSY père) que je le céderais certainement à l'Amicale. Mais peu de temps après, il y a eu l'acharnement et même les menaces de certains (à très haut niveau) pour que l'Ecole de plongée puisse le récupérer afin de l'exposer dans sa salle de tradition. Noble pensée. Depuis, il a disparu....brûlé paraît-il. Je reste persuadé que s'il avait été cédé à l'Amicale il se serait retrouvé là où certains voulaient le mettre. Et malheureusement ce sont ceux-là justement qui ont fait beaucoup de mal ou pas assez de bien à la spécialité de plongeur démineur. Je n'aurais pas accepté qu'un D...ou S....Cdt de l'école puisse se prévaloir de ce qu'il.....

Mais enfin pour tous ceux qui le désirent et qui sont les bienvenus, il est possible de consulter à l'Épine fleurie quelques feuilles jaunies, restes de ce fameux trombinoscope et d'y signer le livre d'or. C'est la mode , dit-on.

(1) Encore faut-il que l'on te donne des articles à publier. Tu sais très bien que dans notre spécialité où l'on ne paie qu'à la sortie, peu d'entre nous ont des dons d'écriture, mais qu'il te suffit de demander : je suis certain que tes vœux seront exaucés.

P.S. Je t'autorise à publier si tu le juges nécessaire cette correspondance.

Yves GARREAU



COMpte RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1997

Notre assemblée générale ordinaire s'est tenue cette année encore au GARDOTEL à la Garde, l'année dernière, dans sa totalité, les membres avaient été emballés, donc pourquoi ne pas bisser.

10 h 30 tous les participants ont pris place, la séance peut commencer pour les 45 présents, 23 pouvoirs nous sont parvenus.

Le Président souhaite la bienvenue à tous et demande d'observer une minute de silence à l'intention de nos camarades disparus, 4 membres PLD, une épouse et un membre adhérent plongeur.

RAPPORT MORAL

Le destin à frapper fort l'année dernière, nous ont quittés PARENT Jean-Claude, AUFFRAY Daniel, LUCAS Robert, le Docteur CHBARROU Pierre, Madame COUSIN épouse de notre collègue Jacky, BETAILLE Jacques.

Je remercie ceux qui ont fait un long trajet pour nous rejoindre. Je cite VERVENE Jérôme de Belgique, VEYSSIERES Yves de Corse, MARTIN Roger de Risoul et moins loin MARY Jean-Paul de Aubagne, VELLER Bernard de la Ciotat.

- Notre Association va son train-train. Maintenant, petitement sa route, nous verrons plus loin la situation.

- La participation aux différentes activités a été très correcte, vu la dispersion des membres. L'ambiance y est toujours excellente.

- Pour cas de force majeure, il n'y a eu que 2 bulletins l'année dernière, nous reviendrons à 3 cette année.

- Vous avez pû constater que la cotisation de **75 Francs**, est toujours inchangée. Je peux vous dire que le plus gros problème de l'association est justement la cotisation. Beaucoup trop de membres règlent encore avec réticence cette dernière.

N'oubliez pas : pas de cotisation, pas d'amicale, c'est notre seule source de revenu. FAITES UN EFFORT, REGLEZ VOTRE COTISATION IMPERATIVEMENT POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ça faciliterai le travail du bureau. Plus besoin de tourner en vain les pages pour voir si un tel est à jour, ou d'envoyer un rappel à l'ordre, ce qui n'est jamais très plaisant.

ACTIVITE DE L'AMICALE

Au sujet des différentes sorties on peut être pleinement satisfait. Très bonne participation.

Le Loto et les Rois, c'est la sortie phare de l'amicale, 79 grandes personnes et 7 enfants, quand il y a quelque chose à gagner... ça stimule.

L'assemblée générale a mobilisé 54 personnes. C'est le maxi obtenu jusqu'à présent. Réunion très, très boudeé dans ses débuts.

53 grandes personnes et 2 enfants ont participé à la brochette partie.

SITUATION DE L'AMICALE

Une érosion importante mine l'association. En 4 ans nous avons perdu 1 centaine de membres. C'est grave et c'est dommage. Quel est le mal !! et le remède ???

Nombre d'adhérents 182, 7 sont en litige, 4 ans de retard. Pour ne citer qu'une partie du mal : 27 membres doivent encore 1995. On ne peut pas être plus patient...

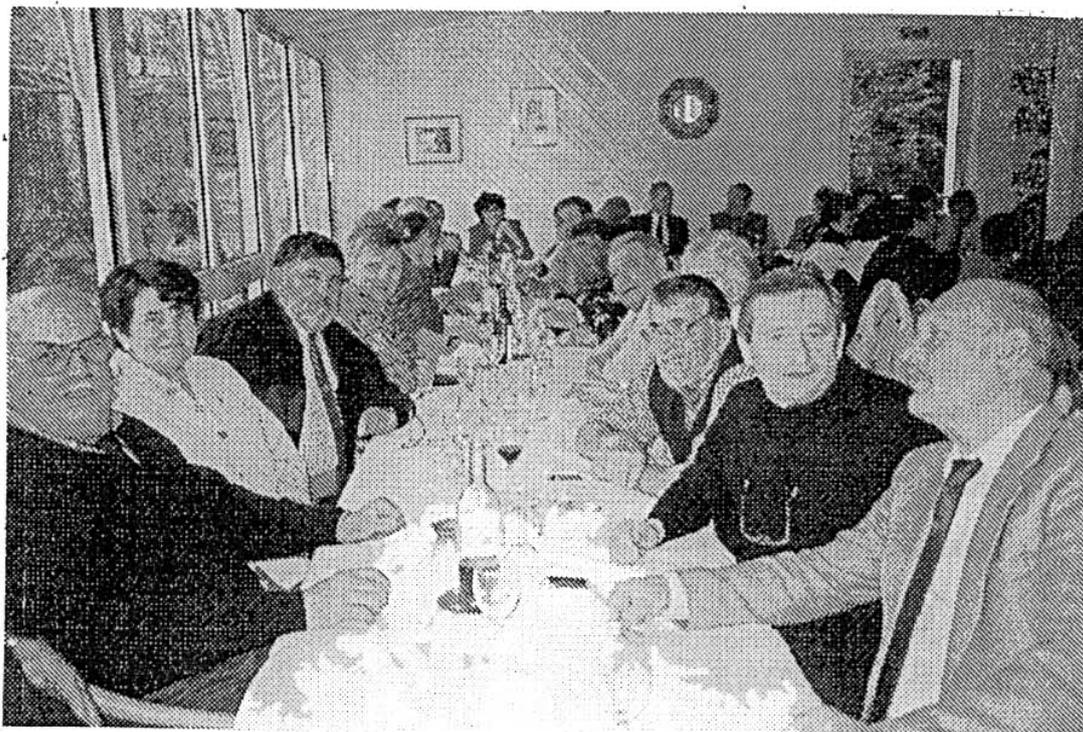
Il y a eut 6 radiations pour ce motif de retard à régler.

Démissions : 4, VARIN LIONNEL, ROUSSET Noël, WECK Albert, NICOL Claude.

Les entrants : 3 ne compensent pas les sortants. Bienvenu aux nouveaux et un très long séjour avec nous, soit : FISHER Charles à Brest, FRID Michel et ANDRE Gérard à Toulon.

Pour terminer en beauté, certains nous font confiance, pour preuve, sont à jour de leur cotisation : NICOL Jean-Claude 1998, PEUPLE Daniel 1999 et qui dit mieux DEBERGH, Guy, 2000. Merci à vous.

Pas de questions diverses, les sujets étant épuisés, la parole est au trésorier.



UNE VUE PARTIELLE DES PARTICIPANTS

ASSEMBLÉE, SUITE...

Comme il n'y a pas de questions diverses à traiter aujourd'hui, voyons la suite donnée à celles de l'année dernière.

DESRUES Gérard demandait si BREST ne pouvait pas diffuser son programme aux Nordistes.

SEVELEC Emile a fait le nécessaire avec diligence. De plus chaque fois qu'il sera possible ça passera par le journal. Ouvrez l'œil.

DUPUCH Pierre aimerait, nous aussi, avoir, à travers le journal des comptes rendus d'activités des C.M., des Groupes et école.

Mon Cher PIERRE, ton message est lancé, j'espère que nous aurons accusé réception.

Suite à la suggestion de Emile SEVELEC lors de l'assemblée de la section BRETAGNE, de diffuser l'Echo des Grands Fonds, aux GPD, C.M.... Seul le PEGASE nous a présenté ses vœux, nous l'en remercions.

EN BREF

Important. Je m'excuse de me répéter. Je vous signale que la cotisation est toujours de 75 Francs l'an, et, de préférence, payable pour l'assemblée générale au plus tard. **PENSEZ Y** Merci.

AU CAS OU : Toute Association a des statuts, si parmi les derniers adhérents, et les autres, n'en ont pas, faites nous un mot. Le nécessaire sera fait.

BROCOT René avait parlé d'ordinateur à acheter... Le problème a été de suite résolu, au cours de la réunion, grâce à notre collègue TCHERSKY Alain. Il s'est proposé pour participer à la vie du bureau.

Les étiquettes... avec votre adresse, c'est lui... Merci Alain.

Plus difficile à satisfaire est sans aucun doute FEYFANT Christian. Il désirait augmenter le patrimoine de la ville de SANARY..., en y installant un des bathyscaphes. Malheureusement il devra en faire son deuil, faute d'un hypothétique FNRS à visiter vous pouvez toujours aller faire une petite visite au musée Frédéric DUMAS.

POUR INFO : le musée cherche actuellement un manequin, voir 2, si par hasard... on ne sait jamais. Vous pouvez contacter LORIDON Gérard. Tél. 04 94 07 42 13

Pour ceux qui n'ont pas encore fait leurs emplettes, nous avons toujours à votre disposition des :

Cravate 100 F Frais compris
Pince 45 F Frais compris
Insigne 35 F Frais compris

Chèque libellé à l'amicale des Plongeurs
Démineurs adressé à :

PANNETIER Emile : 12, rue S^{te} Christine
- 83000 TOULON ou au Trésorier.



Agence MÉDIAS IMMOBILIER - ABC - Tél. 04 94 59 46 38 - Fax 04 94 59 83 04

AGENCE MÉDIAS IMMOBILIER

Tél. 04 94 59 46 38 / Fax 04 94 59 83 04

9, Place Malherbe - 83470 ST-MAXIMIN
M. Daniel ALBERTI dirige
L'Agence de ST-MAXIMIN
et la succursale ABC de GAREOULT
La secrétaire Mme Isabelle PIZZO
L'agent commercial M. Denis GIL



Denis GIL - Isabelle PIZZO Daniel ALBERTI

AGENCE ABC

Tél. 04 94 04 96 47 / Fax 04 94 59 83 04

37, Bd du Mourillon - 83136 GAREOULT
de gauche à droite Ghislaine ALBERTI
et Martine LAYANI,
négociatrices de l'Agence ABC
de GAREOULT



Internet www.mediasimmobilierenprovence.com

E-Mail mediasimmobilier@enprovence.com

AMICALE des PLONGEURS DEMINEURS

BILAN FINANCIER ANNEE 1996

Arrêté au 31 décembre 1996

SECTION TOULON

OBJET	RECETTE	DEPENSE
Reliquat banque au 31 décembre 1995	59 150,86	
Cotisations	8 775,00	
Repas assemblée générale	7 560,00	7 290,00
Dons de divers membres	400,00	
Cravates, pinces-cravate, insignes	10 372,50	1 916,00
Bénéfice LOTO 1996	2 021,78	
Journal (mise en page, tirage , vignettes)		4 036,57
Timbres pour expédition journal		3 163,80
Publicité journal	215,00	
Bénéfice brochettes	1 923,44	
Fleurs enterrement LUCAS		834,00
Divers (courrier, enveloppes, pots, cartes téléphone)	330,00	788,50
Intérêts caisse d'épargne	2 974,03	
Perçu de Brest participation journal	2 300,00	
Banque		77 993,74
TOTAL :	96 022,61	96 022,61

STOCK : cravates , pince-cravate , insignes ; 9835 f

SECTION BREST

OBJET	RECETTE	DEPENSE
Reliquat banque au 31 décembre 1995	20 573,30	
Cotisations	1 500,00	
Vente ; Insignes	40,00	
Vente ; Cravates	1 100,00	
Vente ; Pince-cravate	210,00	
Achat ; Cravates (40)		3 600,00
Achat ; Pince-cravate (35)		1 225,00
Participation journal		2 300,00
Frais de bureau		358,20
Fleurs enterrement Mme COUSIN		500,00
Divers (courrier, enveloppes, pots, cartes téléphone)		184,40
Intérêts caisse d'épargne	705,22	
Banque		15 960,92
TOTAL :	24 128,52	24 128,52

STOCK ; cravates , pince-cravate , insignes ; 4035 f



QUARANTE ANS AU SERVICE DE LA MER



Amiral, Mesdames, Messieurs, chers camarades, je peux même dire chers amis car ni les tièdes, ni les faux, ni les pififleurs, ni les intolérants ne le sont.

Lorsqu'élève de seconde au lycée Condorcet dans un Paris qui me semblait hostile je refermais, songeur, "Plongées sans câbles", le livre d'un certain Commandant Tailliez après avoir relu cette phrase mystérieuse et envoûtante : "*Plongeur sans câble, barque de l'homme, le Bathyscaphe, comme toute machine, évoluera, s'adaptant d'une façon toujours plus étroite au milieu marin, pour en observer la vie dans ses formes les plus secrètes. Il abordera les continents disparus, les épaves les plus fabuleuses, il plantera un jour, à onze mille mètres, au plus profond des mers, le dernier pavillon de la découverte.*" je n'osais espérer voir une carrière, que déjà je souhaitais maritime, se terminer au sein d'une unité auréolée du prestige de mes chimères d'adolescent.

Lorsque jeune pilotin je me présentais en juillet 1957 à la coupée du cargo "Saint-Jacques" en partance pour la côte d'Afrique je n'imaginai pas que le jeune lieutenant, devenu depuis professeur en chef d'hydrographie, qui m'accueillait alors serait auprès de moi ce soir pour cette manifestation d'amitié; manifestation à laquelle j'ai voulu associer un certain nombre de ceux qui partagèrent quelques unes de mes joies et de mes peines car pour paraphraser Clémenceau "*vous ne pourrez bien partager mes joies que si vous avez aussi été près de moi dans la peine*".

Il n'est évidemment pas dans mon dessein de vous faire vivre par le détail toutes ces années mais en ces quelques minutes j'aimerais vous faire partager quelques uns de mes émerveillements et aussi quelques uns des moments forts voire dramatiques qui ont jalonné ces belles années de "rêveur de navires et de mers" comme dit l'écrivain Alvaro Mutis.

Ce furent d'abord les senteurs africaines et la magie des nuits tropicales, puis l'éblouissement des arrivées au petit matin sur des rades caraïbes au noms improbables. Ce furent ces ports du nord de l'Europe grouillants de navires en partance pour des destinations lointaines et exotiques.

Ce fut la réalisation de mes fantasmes d'adolescents:

- escale dans l'île de Zanzibar, sultanat qui n'était pas encore une province de la Tanzanie,
- remontée de l'Amazone jusqu'à une Manaos encore endormie au cœur de la forêt ou chargements pleins de senteurs à Paramaribo capitale fleurie d'un Suriname encore en paix,
- lentes remontées vers le soleil de minuit ou atterrissages sur des pointes aux noms porteurs d'espoir,
- carnaval de Bélem et soirées de Jazz dans une Louisiane nostalgique.

Ce fut aussi une nuit tragique et joyeuse que nous vécûmes derrière les sacs de sable qui étaient censés protéger El Banco Central et qui nous fit passer de Ciudad Trujillo à Santo Domingo dans un vacarme révolutionnaire.

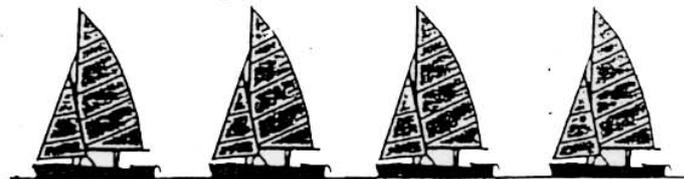
Ce furent des quarts difficiles dans une mer du nord encombrée sur la passerelle de bateaux lourds mais rapides mais aussi la sérénité des longues veilles lumineuses de l'Atlantique Sud sur une passerelle inondée par la clarté de la lune et la moiteur de la nuit.

Ce fut la découverte d'un monde différent sur un Richelieu mythique, des navigations méticuleuses entre les rochers d'une Bretagne embrumée puis très vite la mise en pratique de mes enthousiasmes d'élève de seconde pour ces plongeurs libres d'entraves.

Ce fut un premier commandement dans une Manche encore sillonnée de Nemedri, véritable réserve de chasse pour des démineurs passionnés mais aussi la douleur stupéfaite de perdre un de mes professionnels les plus avertis.

Vint ensuite une mission de rêve pour un jeune officier: déminer un canal de Suez encore bruissant des combats de la veille et en ramener tous ses hommes.

Ce fut ensuite la découverte de l'Intervention Profonde sous la Mer, les lentes descentes vers des profondeurs obscures, une navigation au ralenti sur des fonds souvent inviolés, l'émotion d'apercevoir par plus de 300 mètres après vingt siècles d'oubli une épave antique encore intacte mais aussi soulagement d'avoir pu se dégager d'un filet dangereux là où personne n'aurait jamais pu retrouver les océanauts égarés que nous étions, soulagement après une récupération périlleuse dans une mer démontée et un remorquage particulièrement mouvementé, joies de missions difficiles réussies et de découvertes professionnelles mais aussi douleur là-aussi de voir des compagnons disparaître.



Fierté de commander un "Triton" puis un Gismer parvenus à la maturité de leur art au point d'être les modèles en Europe d'une Intervention sous la Mer qui devait disparaître dans un étonnement hébété.

Enthousiasme de trouver dans l'état-major de Cecmed une confiance qui permit de mettre en place des structures encore inchangées.

Passion de pouvoir, au sein d'une équipe de qualité, redonner à la Plongée le visage qu'elle n'aurait jamais du perdre aux yeux des autres, tout de rigueur et de vrai professionnalisme.

Mais ces années furent surtout de vrais et profondes amitiés, discrètes et efficaces, particulièrement dans une des épreuves les plus terribles qu'un homme puisse connaître. Ce fut hélas aussi parfois des tensions que faisaient vite oublier la confiance et l'estime de vieux camarades de plongée.

Que tous ceux qui m'ont aidé durant ces longues années soient aujourd'hui remerciés; cette fête est la leur car sans eux je ne serais pas ici.

Quant à vous jeunes camarades des cours d'officiers nageurs de combat et plongeurs démineurs vous allez vivre une nouvelle marine marquée par la recherche de la qualité. N'oubliez pas que dans cette démarche toute de rigueur qui devra être la vôtre à côté du zéro défauts et du zéro délais il est quelque chose d'essentiel qui seul vous permettra d'emporter l'adhésion de vos adjoints c'est le **zéro mépris**.

Mon cher Alain dans deux jours tu vas te retrouver à la tête d'une grande maison; il m'est évident que fort de l'appui de tes adjoints tu pourras à ton tour t'inspirer de la devise que notre grand ancien vient de nous léguer :

"L'enthousiasme est la seule vertu"

Capitaine de Vaisseau PLANÇON

Nota : cet article aurait dû paraître l'année dernière. Un sérieux contre-temps m'a rendu indisponible...
Toutes nos excuses à l'auteur.

Il faut avoir lu :

"LA GRENOUILLE OU LA VIE D'UN PLONGEUR"

écrit et édité par notre ami J. SEGUIN †

Tél.
Prix : 60 F + Port 15 F

Résidence TORIGNI
3, rue Lamentine
50000 Saint LO

Remise de diplômes et jubilé à l'école de plongée.

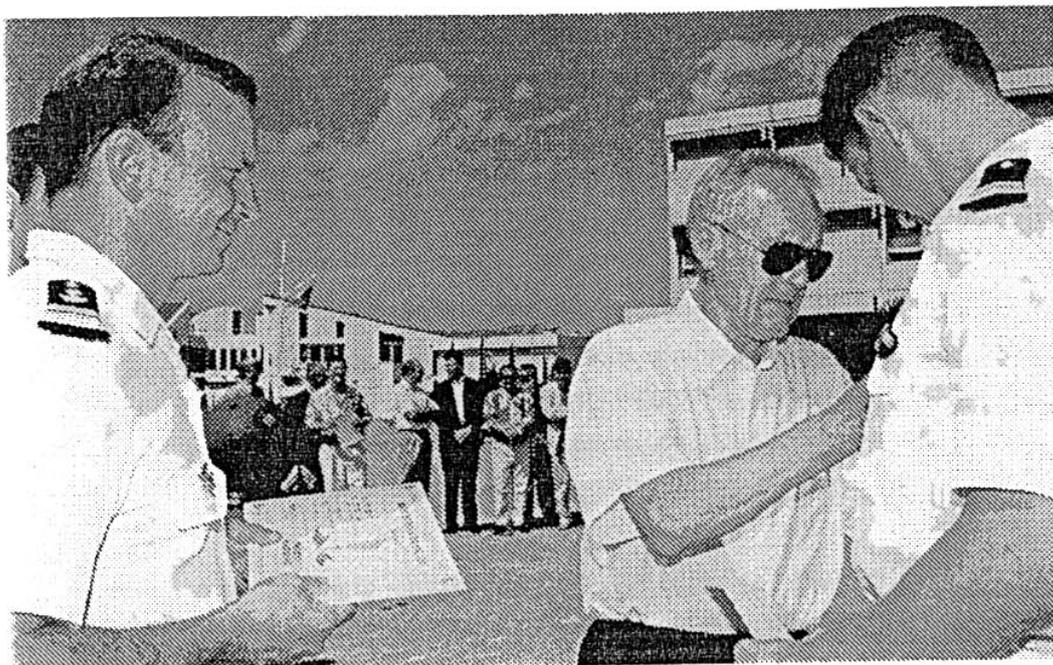
Le 11 juin dernier a eu lieu à l'école de plongée la remise des diplômes aux stagiaires de la 39ème promotion de plongeurs démineurs.

Cette cérémonie, qui était présidée par le Capitaine de Frégate de la Taille commandant de cette unité, avait cette année un caractère particulier car les anciens élèves de la promotion de 1972 étaient venus des quatre coins de la France et même d'outre mer pour célébrer le 25ème anniversaire de leur sortie de cours; par la même occasion, ils ont parrainé cette nouvelle promotion très dynamique et motivée.

Après cette cérémonie émouvante et nostalgique à la fois, se réunissaient à la villa Ronarc'h, parrains et filleuls ainsi que les instructeurs et les familles autour d'une table somptueuse.

Rendez-vous a été pris pour 2022 pour fêter qui ses 25 ans qui ses 50 ans de spécialité.

Didier DAMIENS



Remise de l'insigne au S.M. LUCAS par M. PANNETIER.

Sous l'œil attentif du C.F. de la Taille C^{dt} l'Ecole de Plongée.



Les nouveaux
LONGEURS DÉMINEURS
et
leurs parrains.

Promotion Plongeurs Démineurs N°39

Session 1996 - 1997



*Ce jour, mercredi 11 juin 1997, sous la présidence
du Capitaine de Frégate Emmanuel de la Faille,
Commandant l'Ecole de Plongée,
les brevets de plongeur démineur ont été remis
aux élèves du 39^{me} cours de BAF par leur parrain respectif.*

N°1075	SM MENORET	parrainé par	Mr SEVELLEC	N°321
N°1076	SM LUCAS	"	Mr PANNETIER	N°260
N°1077	SM BEN	"	Mr DAMIENS	N°478
N°1078	QMI FOURNIAL	"	Mr SION	N°389
N°1079	SM LANCE	"	Mr CONSUL	N°481
N°1080	MT GUERGOUA	"	Mr POEZEVARA	N°494
N°1081	SM PETIT	"	Mr SAUNIER	N°486
N°1082	SM POTEL	"	Mr FRID	N°654
N°1083	SM VANONI	"	Mr RIZZO	N°480
N°1084	QMI AMICE	"	Mr DUMAS	N°489
N°1085	SM FAUCON	"	Mr CAUCHY	N°361
N°1086	SM LEROY	"	Mr BIGOU	N°493

*Fait à l'Ecole de Plongée
Le 11 juin 1997*

*Le Capitaine de Frégate Emmanuel de la Faille
Commandant l'Ecole de Plongée*



LA LÉGION D'HONNEUR POUR LE COMMANDANT TAILLEZ



Une semaine après avoir fêté son 92^{ème} anniversaire en plongeant à l'île de Port-Cros, en hommage au Commandant Cousteau, le valeureux "Mousquemer" Taillez a reçu la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur.



Pionnier de la plongée sous-marine et dernier survivant des "mousquemer", le commandant TAILLEZ a fêté son 92^{ème} anniversaire, en effectuant une plongée à Port-Cros entouré de ses collègues et amis ainsi que de ses petits enfants, Stéphane et Félix.

"BON ANNIVERSAIRE COMMANDANT !"

Dans la Marine nationale les bateaux meurent aussi



Un matelot abaisse, pour la dernière fois, le pavillon de la "Cybèle", un chasseur de mines qui doit être retiré du service le 2 août.

En grande tenue, tête nue, "bâchi" (bonnet ou casquette) tenu le long du corps, l'équipage s'est figé pour l'ultime descente des couleurs de son bâtiment voué au désarmement.

L'ACTIVITE sur les autres navires, amarrés au quai des Flottilles du port militaire de Brest, s'est arrêtée un court moment : silence, respect, émotion pour saluer la fin de la vie d'une unité de la marine française.

"Le désarmement d'un bateau, ce n'est pas un sujet sur lequel un marin a envie de disserter", avoue le contre-amiral Henri Arino, major-général. "Pour l'équipage, c'est plutôt la perte d'un être cher que d'un morceau de ferraille", explique-t-il.

A Brest, et dans les autres ports militaires, les désarmements de navires se succèdent depuis quelques mois, les conséquences du plan de réduction du nombre de bâtiments dans la marine nationale s'ajoutant à celles du vieillissement de certaines unités, en service actif depuis plus de 25 ans.

La semaine dernière, c'était le cas de la "Cybèle", un chasseur de mines de 51 mètres qui a parcouru l'équivalent de 10 fois et demi le tour de la Terre et a participé notamment au déminage du canal de Suez en 1978.

Prévues de longue date, les cérémonies de sa mise à l'écart n'en furent pas moins empreintes d'émotion, notamment lorsque tous ses anciens "pachas" furent conviés à sa dernière sortie en mer.

Ces dix officiers étaient "contents de se retrouver ensemble, souligne le capitaine de vaisseau Jean-Luc Massuy, commandant de la Force de guerre des mines, mais "c'était avant le nuage noir qui leur est tombé sur la tête en franchissant une dernière

fois la coupée", ajoute l'amiral Arino.

"Terminé barre et machines"

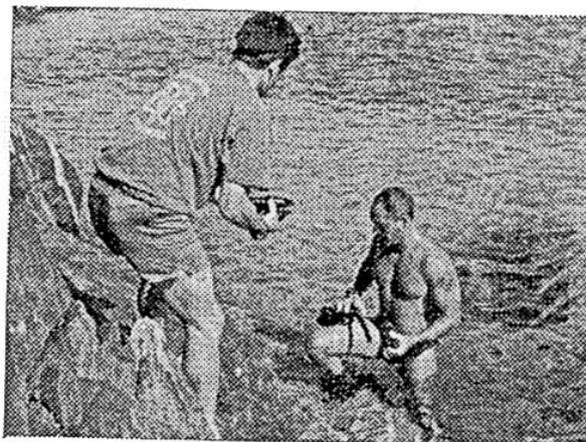
En effet, lorsque le capitaine de corvette Jean-Marie Choisy, dernier commandant de la "Cybèle", a ordonné : "Terminé barre et machines", tous savaient que c'était pour la dernière fois. Tout comme les 40 hommes d'équipage qui, vendredi dernier, ont salué le dernier baisser de pavillon.

Parmi tous les navires promis au désarmement, le site de Brest a déjà payé un lourd tribut. Outre les cinq chasseurs de mines âgés, qui seront remplacés par trois autres plus récents achetés à la Belgique, la corvette "Aconit" armée de rampes lance-missiles, l'avis "Détroyat" de lutte anti-sous-marin, le pétrolier ravitailleur "Durance", le bâtiment de soutien mobile "Rhône" et le sous-marin d'attaque "Agosta" sont devenus des navires sans âme.

"Ils ont trois ou quatre destinations possibles, explique l'amiral Arino : ils peuvent être vendus à une autre marine, placés en situation de complément pour un éventuel réarmement ou mis en réserve normale ou spéciale".

Le dernier cas, le plus pénible, consiste à condamner le bateau à devenir, au choix, un objet dans un cimetière flottant, un brise-lames dans un avant-port, une coque-cible en mer pour l'entraînement des marins ou des aviateurs, ou de la matière première pour un ferrailleur.

CORSE



Découverte d'obus sur la plage d'Olmeto

Un touriste en quête de crustacés a découvert plusieurs obus partiellement enfouis, datant de la dernière guerre.

Aussitôt alertés les autorités ont fait appel aux plongeurs démineurs de Toulon.

Ces derniers ont mis au jour 600 obus antiaériens en état de fonctionner.

Ensevelis près d'un camp de vacances, ils ont rendu nécessaire l'évacuation de 400 personnes durant les opérations de déminage.

TAXI

Bernadette CAHAREL

Agréée Sécurité Sociale

TELEPHONES :

Domicile : 04.94.25.72.54

Voiture : 06.07.37.00.17

2, Impasse des Cycas - 83140 Six-Fours

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ets Paul BASCHIERI

Route de Toulon - Quartier Brégaillon
83500 LA SEYNE SUR MER - Tél. 94 94 27 43

ISOLATION - CHEMINÉE
MATÉRIEL DE SOUDAGE

DÉPOSITAIRE AIR LIQUIDE

Groupe AVEMA



IV. LE SCAPHANDRE AUTONOME A AIR COMPRIME

Parce qu'il est devenu un véritable phénomène de société en ouvrant l'accès du monde sous-marin à tout un chacun et en faisant de la deuxième moitié du XX^e siècle l'âge de l'homo-aquaticus, parce qu'il a été conçu d'abord et mis au point par deux Espalonnais, le scaphandre autonome à air comprimé à détenteur mécanique à la demande mérite la place d'honneur en ce musée.

Un "scaphandre autonome" est un appareil respiratoire de plongée sous-marine comportant sa propre réserve de gaz respirable, utilisable donc sans alimentation venant de la surface et sans lien avec celle-ci.

On trouve dans cette catégorie :

- les appareils à circuit ouvert comportant un réservoir d'air comprimé (ou de gaz respirable) débité en plongée à l'utilisateur, en un flot continu, par un robinet réglable manuellement ;

- les appareils à circuit fermé dont l'utilisateur respire un gaz recyclé, généralement de l'oxygène comprimé ou un mélange gazeux automatiquement dosé, qui est purifié du gaz carbonique (le CO₂) dégagé à l'expiration, par passage dans une cartouche d'un produit absorbant (de la chaux sodée par exemple) ;

- les scaphandres cryogéniques débitant à la demande, en circuit ouvert, de l'air peu à peu regazéifié venant d'un réservoir d'air liquide porté sur le dos ;

- enfin, le scaphandre autonome moderne à réservoir d'air comprimé (porté sur le dos ou sur le ventre) muni d'un système de détente lequel peut être soit

a) une simple vessie ou un sac de détente en caoutchouc par exemple, soit b) un détenteur mécanique débitant l'air comprimé du réservoir, uniquement à la demande et suivant les besoins de la respiration du plongeur, après l'avoir ramené exactement à la pression ambiante afin qu'il puisse être respiré confortablement et sans aucun gaspillage.

C'est ce dernier type d'appareil que nous appellerons ici dorénavant scaphandre autonome sans plus, en effet la plongée sportive récréative telle que nous la connaissons aujourd'hui dans le monde entier ne pouvait se populariser qu'avec la vulgarisation d'un appareil autonome de ce type qui évite les dangers et les inconvénients des appareils précédents.

LES SCAPHANDRES AUTONOMES DEBITANT A LA DEMANDE

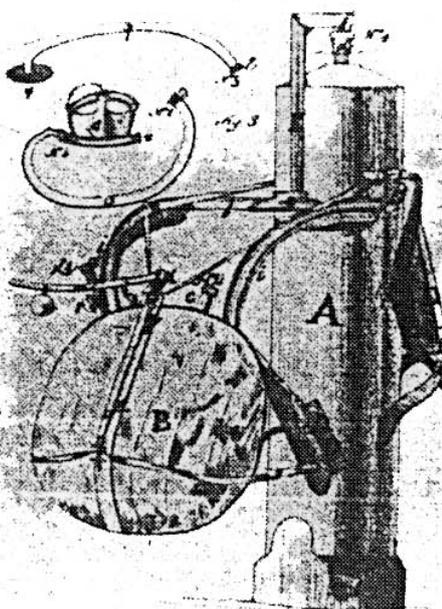
La fonction du système de détente, dans l'appareil de plongée autonome, est d'amener à la bouche ou au nez du plongeur de l'air, venant du récipient d'air comprimé emporté, à l'exacte pression ambiante et en quantité convenant à ses besoins selon la profondeur ou l'intensité de l'effort fourni.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, des inventeurs avaient obtenu ces résultats d'une manière relativement satisfaisante à l'aide d'un réservoir-tampon souple intermédiaire, vessie de porc ou sac de toile

impermeable. Le meilleur exemple en est l'"appareil pneumato-nautique" du Français Lemaire d'Angerville qui fut essayé par la Marine française en 1828-1829. L'appareil fonctionnait correctement à profondeur constante, une fois le débit réglé, mais avec des variations continuelles, et fâcheuses, de flottabilité dues à l'expansion et à la contraction de la vessie intermédiaire et avec l'inconvénient d'une manipulation constante du robinet de remplissage lorsque l'utilisateur changeait de profondeur.

LE MUSÉE DU SCAPH

12500 ESPALION FRANCE



Appareil pneumato-nautique de Lemaire d'Angerville

Le premier détendeur mécanique à membrane fonctionnant à la demande semble avoir été celui de l'inventeur français, le docteur Guillaumet, d'Argentan ⁽¹⁾ dans l'Orne, breveté en 1838 en France et peu après en Angleterre par un nommé William Edward Newton ⁽²⁾. Il s'agissait d'un détendeur à membrane agissant sur une buselure perforée mobile dont la position permettait ou interrom-



Sauveteur portant secours à des mineurs en difficulté équipé de l'appareil Rouquayrol 1863

1. Information communiquée par Monsieur Pierre Bourdelet.

2. Information publiée pour la première fois par John Ewan.

de manière à donner passage à l'air dans la chambre unique.

● Le 6 janvier 1862, Rouquayrol apporte un perfectionnement à son brevet : "le ferme-bouche en caoutchouc vulcanisé fixé sur un bec métallique", on appelle aujourd'hui cet accessoire un embout buccal ; il permettait de supprimer le casque du plongeur et s'employait avec un pince-nez et, dans un premier temps, les yeux nus.

● Un brevet du 11 mars 1864 couvre de nouveaux perfectionnements au système complet, avec réservoir-tampon, s'il s'agit de la version narguilé (avec pompe manuelle en surface) ou bien avec un réservoir gonflé à 40 atmosphères (30 sans doute, en pratique) s'il s'agit de la version autonome du scaphandre. Le brevet couvre également la "pompe soufflante" qui permet de com-

pter l'arrivée d'air. La conception de l'appareil était brillante. On ne sait s'il a jamais été réalisé. Ce détendeur faisait partie d'un système type narguilé alimenté par une pompe de surface. La notion d'autonomie était entièrement étrangère à l'inventeur.

● En réalité le scaphandre autonome à détendeur mécanique à membrane fonctionnant à la demande, le scaphandre autonome moderne a été inventé en 1860 en Rouergue (aujourd'hui département de l'Aveyron) dans le centre de la France. C'est Benoît Rouquayrol, né à Espalion, au bord du Lot, le 12 juin 1826 qui inventa en 1860 le "régulateur pour l'écoulement des gaz comprimés" alors qu'il travaillait comme ingénieur des mines dans les houillères de Decazeville. Ce régulateur était alors la pièce principale d'un appareil destiné à apporter rapidement du secours à des mineurs pris dans la fumée ou en atmosphère irrespirable, après un incendie ou un coup de grisou. L'appareil fut bientôt adapté à l'emploi dans des galeries de mines inondées ou dans des puits (réparation, fermeture ou ouverture de vannes, etc.). C'est alors qu'un autre jeune Aveyronnais, le lieutenant de vaisseau Auguste Denayrouze, né le 1er octobre 1837 (qui se trouvait alors en non activité pour cause de maladie) s'associa avec lui pour transformer l'appareil amphibie en un véritable appareil de plongée sous-marine. Il n'y avait pas grand chose à y changer.

● Le premier brevet demandé par Benoît Rouquayrol date du 14 avril 1860, c'est le brevet français 44655 pour son "régulateur destiné à régulariser l'écoulement des gaz comprimés" un appareil pouvant servir "tant dans l'eau qu'en atmosphère irrespirable" et comportant un étage de détente dans lequel une membrane actionne une tige dont le haut est évidé

pour primer l'air sans que la température ne s'en élève de manière trop considérable, les corps de pompe étant mobiles et les pistons fixes et constamment recouverts d'eau (ceci n'est pas une invention de Rouquayrol, ce système de pompe existait en Angleterre depuis longtemps). Cette pompe compresseur comportera, selon les modèles successifs, deux, trois ou quatre cylindres donc autant d'étages de compression.

● Le 27 juin 1864, d'autres perfectionnements sont apportés encore à ce scaphandre qui permet à l'utilisateur d'être au fond "libre de tout appareil, sa vie ne tenant qu'à lui-même". Le 8 avril 1865, le détendeur est amélioré par l'emploi d'un clapet-soupape conique dans un corps de soupape rainuré, ensemble qui permet une plus grande souplesse de l'alimentation en air sous l'action de la membrane répondant aux efforts de l'inspiration du plongeur.

● Le 5 septembre 1865 un sifflet avertisseur s'ajoutait au brevet. Son bruit informe l'utilisateur de la fin prochaine de sa réserve d'air.

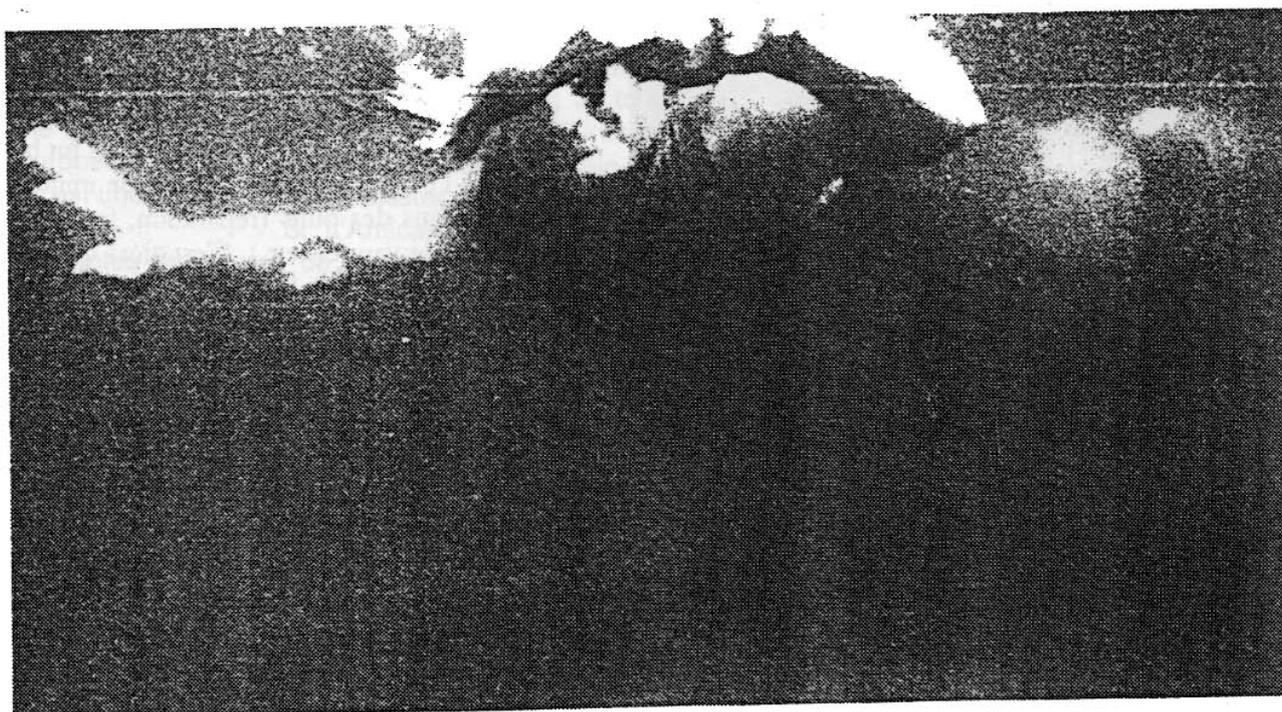
● Le 17 février 1866, le détendeur est doté, dans un nouveau brevet, d'une **soupape nouvelle à tige rayée** ainsi que d'un **préfiltre en toile métallique** "destiné à arrêter tout petit corps étranger".

Cependant, pour séjourner et travailler utilement sous l'eau avec un appareil de plongée, il ne suffit pas de pouvoir respirer, il faut voir ce que l'on fait et il faut aussi se protéger du froid.

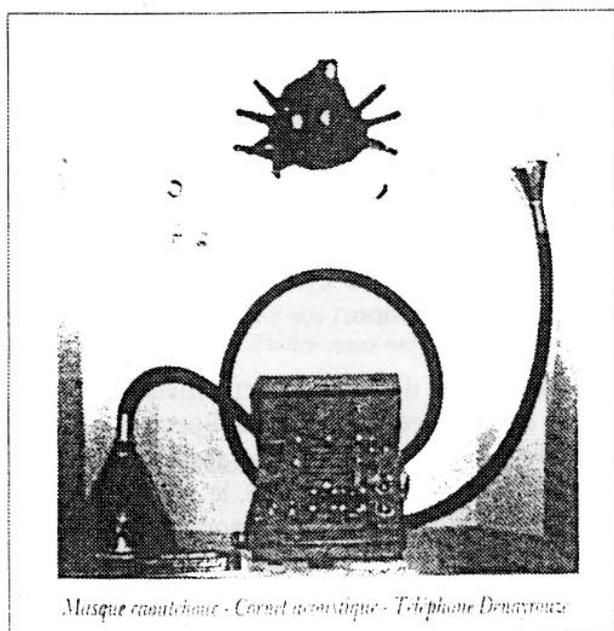
Selon un des premiers prospectus commerciaux des inventeurs : "l'eau est plus tonique que

nuisible pour la vue. En règle générale, il faut conserver la vue dans les travaux sous-marins, on en retire de très grands avantages..."

Qu'il ait paru tout à fait normal à des Aveyronnais du XIX^e siècle d'envoyer travailler des plongeurs nus au visage non couvert, les yeux grands ouverts dans l'eau, les narines fermées par un pince-nez à vis réglable ne doit pas surprendre. C'était chose courante alors en pays d'Olt, terre des "cabussaires" et ce l'est resté jusqu'au début du siècle. (Les "cabussaires" étaient des braconniers-plongeurs qui pêchaient à la main, au fond de la rivière, les yeux nus et grand ouverts pour prospecter



Cabussaire dans les eaux du Lot - Photo R. Stébnit 1987



Masque ranautohore - Cornet acoustique - Téléphone Denayrouze

les creux de roches et les dessous de souches où ils avaient fait se réfugier les poissons au préalable en les effrayant à grand bruit.)

Les premiers essais des appareils plongeurs Rouquayrol-Denayrouze⁽¹⁾ ont été faits, d'après la tradition familiale, dans les eaux du Lot sous le Pont Vieux d'Espalion et les hommes à qui on a confié ces premiers essais, sans doute des cabussaires aguerris, ont tout naturellement plongé le visage nu. Mais lorsqu'il s'est agi de commercialiser l'équipement sur le marché professionnel national, puis à l'étranger, sont apparus des problèmes de vision liés à l'utilisation en eau de mer ou en eau polluée et ceux liés au froid. "Cependant... lorsque

1. Une excellente biographie a été consacrée aux inventeurs par le commandant Jacques Michel sous le titre "Trois inventeurs méconnus", éditions du musée, Espalion 1980.